

Image not found or type unknown



Avoir la garde de mes enfants

Par **veraquin**, le **22/10/2008 à 13:56**

si je prends une location de maison sans etre séparé de mon mari est ce que j'aurai la garde de mes enfants.rnceci serai en attendant le divorce car je ne peut pas rester avec mon mari plus longtemps vu les circonstances

Par **lawyer 57**, le **22/10/2008 à 17:06**

Bonjour,rnrnpas très clair votre post..rnrnBon si ça ne va plus, vous pouvez quitter le domicile conjugal (mais vous serez alors en tort par rapport à vos obligations maritales).rnS'agissant de vos enfants vous pouvez les prendre avec vous de fait.rnrnMaintenant s'il y a des circonstances justifiant la saisine d'un juge en référé vous pouvez par la voie d'un avocat demander à être autorisée à quitter le domicile et à avoir la garde des enfants.